Recrutement d'un.e employé.e administratif.ve de niveau D6 – Emploi statutaire - Appel à candidatures

Classe d'emploi

Emploi statutaire de niveau D6 après une période de stage. Affectation : Zone de secours Val de Sambre.

Conditions d'accès

Cet emploi est accessible aux détenteurs.trices d'un titre donnant accès aux emplois de niveau D6 (Bachelier/graduat).

1. Présentation de la zone et cadre général

La zone de secours Val de Sambre, personne morale de droit public, est l'une des zones de secours créées par l'arrêté royal du 2 février 2009 déterminant la délimitation territoriale des zones de secours, tel que modifié à ce jour. Elle assure les missions visées à l'article 11 de la loi du 15 mai 2007 relative à la sécurité civile. Elle compte actuellement près de 270 agents.

2. Missions

La personne qui occupera cette fonction sera chargée d'effectuer des tâches administratives sous la direction du Commandant de zone et sous la supervision du responsable hiérarchique.

Les tâches principales de l'agent sont les suivantes (liste non exhaustive) :

- Constituer et tenir à jour des dossiers administratifs,
- Rédiger tous types de documents : courriers, délibérations, rapports,…
- Assurer le classement et l'archivage de documents nécessaires au bon fonctionnement du service,
- Assurer le suivi des décisions prises par l'autorité,
- Assurer le suivi de dossiers divers (marchés publics, contrats, …),
- Assurer la gestion administrative du personnel,
- Rédiger des comptes rendus de réunions,
- Apporter une aide dans le cadre de la facturation,
- Assurer toute tâche administrative en fonction des besoins du service.

3. Profil recherché

- Être au moins porteur d'un diplôme de l'enseignement supérieur de type court (graduat/baccalauréat).
- Bonnes connaissances en bureautique (suite office, open office, e-mails,…),
- *Orthographe irréprochable,*
- *Bonne capacité rédactionnelle*,
- Faire preuve d'organisation et de rigueur (ordre, méthode, choix des priorités,…),
- Capacité à exécuter l'ensemble des tâches dans un délai imposé,
- Travailler dans un souci constant de qualité et d'efficacité,
- Travailler en équipe,
- Détenir une expérience d'au moins 10 ans dans un travail similaire serait un atout.

4. Conditions à remplir

- Être majeur,
- Être belge ou citoyen de l'UE ou, dans le cas des étrangers, satisfaire aux conditions prévues par la loi du 30 avril 1999 relative à l'occupation des travailleurs étrangers,
- Jouir des droits civils et politiques,
- Fournir un extrait de casier judiciaire, modèle 1, de moins de trois mois,
- Satisfaire aux lois sur la milice (si d'application, en fonction de l'âge),
- Disposer d'un diplôme de l'enseignement supérieur de type court (graduat/baccalauréat).

La réunion de ces conditions s'apprécie au jour de la clôture des candidatures.

5. Votre contrat

Nous vous offrons :

- Une opportunité de travail au sein d'un service public dynamique.
- Une assurance hospitalisation.
- Une prise en charge de frais de transport en commun.
- Une entrée en fonction rapide.
- Un plan de carrière évolutif.
- Des occupations variées.

Régime de travail :

- *Type* : contrat temps plein (ETP : 36h/semaine).
- *Echelle* : RGB : D6 (bachelier-graduat).
- *Lieu de travail* : un des postes de la zone, mais principalement au poste abritant le siège social de la zone (rue de la vacherie, 78 – 5060 Sambreville).

6. Composition du Jury

La composition du Jury a été décidée en séance du Collège de zone du 10/02/2023.

Un membre par organisation syndicale représentative en zone peut y assister, à titre observateur.

7. Programme d'examens

Les épreuves seront réalisées en deux étapes : une épreuve écrite et une épreuve orale.

Une épreuve écrite (sur 50/ points) :
Elle consiste en un examen écrit de niveau graduat/bachelier. Les questions portent sur la matière de la fonction, comme repris dans la description de fonction.

Une épreuve orale permettant d'apprécier : (sur 50 points)
Les connaissances du candidat dans les matières en rapport avec la fonction à exercer seront évaluées. Seront également évaluées la motivation, l'aptitude à gérer et à apporter des solutions, et la maturité dans le choix des solutions.

Chacune des deux épreuves est éliminatoire et les candidat(e)s doivent y obtenir un minimum **de 50 % des points.**

Pour être déclaré lauréat, le candidat doit obtenir pour l'ensemble des deux épreuves un minimum de **60 % des points.**

8. Modalités pour poser la candidature :

Le dossier de candidature devra comprendre les éléments suivants :

- une lettre de motivation (dument signée),
- un CV à jour,
- copie R/V de la carte d'identité,
- une copie des diplômes et/ou qualifications en sa possession,
- un extrait de casier judiciaire de moins de 3 mois (modèle 1),
- un certificat de milice (si d'application, en fonction de l'âge).

Le dossier de candidature est à adresser, par recommandé au **Colonel Marc GILBERT**, Commandant de zone, Rue de la Vacherie 78 à 5060 Sambreville**, pour le 20 avril 2023 au plus tard**, cachet de la poste faisant foi.

⚠ **Attention** : les candidatures transmises par mail sont proscrites. Elles ne seront pas traitées et aucune suite n'y sera réservée.

Les candidat(e)s répondant aux conditions de recrutement seront convoqué(e)s ultérieurement pour les épreuves.

Toute candidature incomplète ou rentrée après la date de clôture du présent appel sera considérée comme irrecevable.

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès du Service administratif, au 071/121.429.

Pour le Conseil de zone

Le secrétaire de zone	Le Président de zone
Xavier GOBBO	Jean-Charles LUPERTO